



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

DIRECTION GÉNÉRALE

Afssa – dossier n° 2009-0921- TOPENCO EC
dossier lié n° 2007-4311

Maisons-Alfort, le 3 août 2009

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert
de la préparation phytopharmaceutique en cours d'évaluation
TOPENCO EC**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par SAPEC AGRO SA, relatif à une demande de transfert de la préparation phytopharmaceutique TOPENCO EC détenue par GLOBACHEM NV.

Considérant que cette préparation fait l'objet de la demande en cours n°2007-4311 d'autorisation de mise sur le marché ;

Considérant les attestations de transfert fournies par SAPEC AGRO SA et GLOBACHEM NV ;

Considérant l'attestation de fourniture de GLOBACHEM NV à SAPEC AGRO SA ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de la préparation phytopharmaceutique TOPENCO EC, présentée par SAPEC AGRO SA.

La Directrice générale adjointe

Valérie BADUEL